

Avant de compléter le formulaire, merci de prendre connaissance des informations ci-dessous :

Ce formulaire est à compléter et à renvoyer au service communication à l'adresse suivante :
communication@boussay.fr

Vous devez transmettre ce formulaire et les visuels avant le **10 du mois en cours** pour assurer la publication de votre article. Les visuels doivent être envoyés au format **JPEG** ou **PNG**, en **pièce jointe** de votre mail.

➡ Veuillez noter que la commune se réserve le droit de corriger et de reformuler le texte pour la bonne cohérence du bulletin.

1 Indiquez le nom de votre association :

2 Notez le titre de l'article :

Il doit être court.

3 Rédigez votre article :

L'article est rédigé sous forme de brève, il ne doit pas excéder 500 mots (espaces inclus). L'objectif est d'expliquer votre action/événement pour susciter l'intérêt des habitants. Si vous souhaitez partager uniquement des informations pratiques (date, heure, lieu...), votre information doit paraître dans la rubrique « Agenda » du bulletin ou sur l'application IntraMuros.

4 Complétez vos coordonnées :

Coordonnées pour les inscriptions ou pour la prise d'information qui apparaîtront à la suite de l'article.

Téléphone :

Mail :

Lien :

5 Illustrez votre article avec des visuels :

Vous pouvez proposer **1 logo et/ou 1 visuel** pour accompagner votre article. Le visuel peut être une photo ou une affiche mais il est recommandé de privilégier une photo. En effet, les informations sur l'affiche sont parfois peu lisibles.

➡ Veuillez noter que si la rubrique « Vie asso » est chargée, il se peut que votre visuel ne soit pas publié.



IntraMuros

Ayez le réflexe IntraMuros !

Pour rappel, vous avez la possibilité de mettre en ligne vos actualités et vos affiches sur l'application mobile IntraMuros.